

Exigerest pour Propositions

Numéro de l'appel d'offres :	RFP_WA-02-001-2023
Date d'émission :	01 février 2023
Date limite de questions	07 février 2023
Date limite de soumission	10 février 2023
Description :	Identifier un contractant spécialisé dans la production des plateformes de données, pour fournir des services de compensation de séquestration du carbone aux producteurs de noix de cajou bénéficiant des interventions PRO-Cashew.
Pour :	Projet sur la noix de cajou en Afrique de l'Ouest/Pro-Cashew
Financement par :	USDA
Mise en œuvre par :	CNFA
Point de contact	Service Achat / Service d'approvisionnement Téléphone : +225 27.22.53.22.16 procurement@cnfa-procashew.org

Section 1 : Introduction, contexte technique et terme de référence

1.1: Introduction : PRO-Cashew est un programme quinquennal financé par l'USDA pour promouvoir la chaîne de valeur de la noix de cajou en Afrique de l'Ouest. PRO-Cashew est mis en œuvre par Cultivating New Frontiers in Agriculture (CNFA). Le programme a débuté en 2019 et est mis en œuvre dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria. Il vise à accroître la productivité et l'efficacité des agriculteurs et à stimuler le commerce de la noix de cajou en améliorant les techniques de récolte et de post-récolte et en soutenant les liens de la chaîne d'approvisionnement entre les agriculteurs et les agro-entreprises dans les cinq pays d'intervention.

PRO-Cashew lance cet appel à propositions pour identifier un contractant, spécialisé dans la plateforme de données, pour fournir une prestation pour l'accès au crédit carbone par séquestration du carbone à travers les arbres de cajou des producteurs bénéficiant des interventions PRO-Cashew au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigeria. Grâce à cette intervention, les producteurs bénéficieront de crédits carbones et seront sensibilisés à l'impact environnemental.

Le contractant doit être bien conscient de la complexité du mécanisme d'accès au marché des crédits carbone et développer un outil spécialisé de gestion des données pour permettre aux producteurs et aux partenaires de s'approprier leur situation pour une prise de décision éclairée et de gérer les indicateurs de performance de la productivité des plantations de cajou grâce à l'outil de gestion des données. En outre, pour permettre aux producteurs de gagner un revenu supplémentaire grâce au crédit carbone, cet outil serait utilisé pour collecter des données de production de l'anacarde. L'outil

Exigerest pour Propositions

déterminera également la quantité de carbone séquestrée dans chaque plantation chaque année ainsi que plusieurs autres données de suivi des activités/opérations des producteurs dans leurs plantations.

Les offrans doivent s'assurer que le CNFA reçoit leurs offres conformément aux instructions, modalités et conditions décrites dans le présent appel d'offres. Le non-respect des instructions décrites dans la présente soumission peut entraîner la disqualification d'une soumission.

1.2: Description de l'activité : L'objectif de l'activité est de fournir aux partenaires/bénéficiaires un service de compensation de la séquestration du carbone à travers leurs plantations de cajou dans les zones d'intervention du projet PRO-Cashew. Les principales activités sont les suivantes :

- Mettre en place un système d'appui et d'outil de gestion des données pour fournir un service de compensation de la séquestration du carbone aux producteurs de noix de cajou ;
- Aider les organisations de producteurs à collecter des données sur la séquestration du carbone et à quantifier le carbone séquestré par les anacardiens ;
- Effectuer un suivi régulier sur l'évolution des activités, et mettre à jour l'outil de gestion des données avec des informations à jour ;
- Améliorer les revenus et la prise de décision des producteurs grâce à l'outil de gestion des données dans les pays d'intervention.

1.3. Méthodologie La méthodologie adoptée pour mener à bien cette activité est exposée ci-dessous :

- **Phase de cadrage :** L'entrepreneur sélectionné participera à une réunion de cadrage avec le personnel technique de PRO-Cashew. Au cours de cette réunion, l'entrepreneur présentera son expérience, ses outils, sa méthodologie et son plan de travail. PRO-Cashew partagera une liste des données des agriculteurs et des partenaires pour l'intervention.
- **Phase de présentation du système de gestion du logiciel :** Le contractant présentera longuement les fonctionnalités du système de gestion des données de base du logiciel et du système de suivi et d'évaluation, le modèle d'affaires pour la viabilité et la durabilité du service de compensation de crédits carbone afin de procéder à la validation de l'approche par PRO-Cashew.
- **Phase d'affinement de la méthodologie et des données à collecter pour le suivi des indicateurs de performance :** Il s'agira de faire une simulation basée sur les données disponibles des partenaires et producteurs. Cette simulation permettra de réajuster et de demander, si nécessaire, de mettre en place une gestion des données pour renseigner les 34 indicateurs clés de performance des producteurs PRO-Cashew.
- **Phase de signature du protocole d'accord :** Suite à ces sessions de travail et démonstrations pratiques sur le terrain, un protocole d'accord sera signé avec le contractant pour présenter les principales lignes de collaboration ainsi que les engagements des parties prenantes pour assurer un soutien à long terme après la fin du projet.
- **Phase de formation de l'administrateur du client :** Cette phase permettra au contractant de former les administrateurs sélectionnés par le projet PRO-Cashew. Il permettra aux

Exigerest pour Propositions

administrateurs de l'équipe de projet de mieux comprendre le fonctionnement de l'application pour surveiller et analyser les données recueillies et évaluer le rendement des producteurs.

- **Phase de validation** : Les données recueillies seront suivies et analysées avec le soutien du contractant par l'équipe PRO-Cashew.
- **Phase de mise en œuvre et durabilité** : les partenaires bénéficiaires du projet, y compris les producteurs individuels, les coopératives et les groupements de producteurs, les ONG et d'autres structures publiques ou commerciales souhaitant collaborer dans ce cadre, seront mis en contact avec le contractant pour renforcer leurs partenariats par un protocole d'accord permettant la gestion autonome et durable du service grâce à un modèle économique éprouvé.

1.4. Produits livrables et dates de soumission

Description du livrable	Date de livraison (estimée)
Rapport de la séance d'établissement de la portée	10 avril 2023
Plan de travail de l'outil de gestion des données	25 avril 2023
Développer un outil de gestion des données	15 juin 2023
Rapport de formation de l'administrateur client	3 juillet 2023
Tableau de bord de surveillance et d'analyse des données	15 août 2023

1.5: Période d'activité : La période de passation de contrat pour réaliser le suivi du tableau de bord couvrira d'avril 2023 à août 2023, mais le prestataire de services conclura un accord de partenariat avec le projet pour aucun accord de divulgation et pour aider à la collaboration avec les partenaires de PRO-Cashew.

1.6. Engagement du contractant

L'entrepreneur sélectionné doit avoir le profil suivant :

- Être une personne morale avec au moins cinq (5) ans d'expérience dans la conception et le développement de logiciels ou d'applications de collecte de données en Afrique ;
- Avoir une expérience avérée dans le soutien aux organisations d'agriculteurs dans la collecte de données agricoles ;
- Avoir des preuves de contrôle de quantification de la séquestration du carbone dans les plantations de noix de cajou ou d'autres cultures conformément aux exigences des certificats de crédit carbone en Afrique ;
- Avoir une solide expérience et connaissance des pratiques de production de cajou et le fonctionnement des organisations de producteurs de cajou.

1.7. Rôles et responsabilités

Exigences pour Propositions

PRO-Cashew :

- Mobiliser l'expertise technique pour accompagner les organisations dans la mise en place d'un système fiable d'information, de collecte de données et d'analyse au bénéfice des acteurs du secteur ;
- Créer les conditions d'un partage d'expériences entre les organisations partenaires dans les différents pays d'intervention PRO-Cashew ;
- Fournir aux producteurs des données dans les pays d'intervention PRO-Cashew au cours de la première année ;
- Soutenir les organisations de producteurs dans la collecte et l'analyse des données de production et de commercialisation ;
- Elaborer une stratégie de durabilité (financière) au-delà de la durée de vie du projet pour s'assurer que la collecte de données et les crédits carbone continuent de soutenir les producteurs en discussion avec le contractant ;
- Contribuer à la production du matériel de formation nécessaire et d'autres manuels pour améliorer la production et la qualité de la noix de cajou et renforcer les capacités des producteurs ;
- Concevoir et promouvoir un système de collecte et d'information, en particulier sur les questions de productivité et de marché dans la chaîne de valeur dans les pays couverts par PRO-Cashew ;
- Mettre le contractant en contact avec les autorités et d'autres partenaires bénéficiaires qui peuvent bénéficier des mêmes services ;
- Faciliter l'entrée des producteurs et de leurs organisations sur le marché des crédits carbone afin de générer des revenus supplémentaires.

Contractant :

- Offrir, mettre en œuvre et maintenir le logiciel/outil de collecte de données avec toutes ses fonctionnalités ;
- Identifier et développer un partage sécurisé des données avec la plateforme de données existante telle que la plateforme Cashew IN ;
- Identifier et créer des opportunités d'accès à des fonds externes, y compris le marché des crédits carbone.

1.8. Résultats attendus.

- 🔴 Le logiciel/outil de gestion des données intègre la collecte de données pour suivre les indicateurs cibles du PRO-Cashew grâce à la collecte de données sur le terrain avec le système.
- 🔴 Collecter des données pour estimer les quantités de carbone séquestrées à partir de noix de cajou.
- 🔴 Fournir une liste des plantations admissibles à des compensations de crédits de carbone conformément aux exigences des certifications de crédits de carbone.
- 🔴 Fournir une liste d'opportunités de vendre des crédits carbone pour un meilleur revenu pour les producteurs de noix de cajou dans les pays d'intervention PRO-Cashew.
- 🔴 Un modèle d'affaires et un cadre de collaboration viable pour un partenariat efficace et durable sont mis en place.
- 🔴 Les producteurs de noix de cajou ont accès au logiciel/outil de gestion des données pour améliorer leur rendement et leur prise de décision.

Section 2 : Instructions aux offrants

2.1 Date limite et protocole de l'offre : Les offres doivent être reçues au plus tard **le 10 février 2023** à 17h00 GMT. Les offres doivent être soumises par courriel à l'adresse suivante : procurement@cnfa-procashew.org
Veuillez vous référer au numéro de l'appel d'offres dans toute réponse à cet appel d'offres. Les offres reçues après l'heure et la date spécifiées seront considérées en retard et ne seront considérées qu'à la discrétion de

Exigerest pour Propositions

l'AIC. La page couverture de cette demande de soumissions résume les dates importantes du processus d'invitation à soumissionner. Les candidats doivent respecter strictement les délais prévus pour être pris en considération pour l'attribution.

2.2 Questions : Les questions concernant les exigences techniques ou administratives du présent appel d'offres peuvent être soumises au plus tard le **07 février 2023** à 17h00 GMT par email à CNFA Pro-Cashew à l'adresse suivante : procurement@cnfa-procashew.org. Les questions et les demandes d'éclaircissements - et les réponses à celles-ci - qui, selon le CNFA, pourraient intéresser d'autres soumissionnaires seront distribuées à tous les destinataires de l'appel d'offres qui ont manifesté un intérêt à soumissionner.

Toute information verbale reçue des employés de l'AICN ou de toute autre entité ne doit pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cet appel d'offres.

2.3 Évaluation et attribution : La soumission sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté la meilleure soumission pour le projet. Toute attribution résultant d'un tel appel d'offres devrait prendre la forme d'un contrat. Ce prix est soumis aux termes et conditions du projet PRO-Cashew tels qu'énoncés à l'annexe 5. L'offrant sélectionné doit satisfaire aux critères d'admissibilité et sera déterminé par une analyse de compromis comme étant la meilleure valeur en fonction de l'application des critères d'évaluation ci-dessous. La détermination du meilleur rapport qualité-prix tiendra compte des propositions techniques et financières, c'est-à-dire de la meilleure approche et des résultats escomptés combinés à un coût raisonnable. Les coûts proposés doivent clairement refléter et correspondre au degré de sophistication de l'approche technique.

L'importance relative de chaque critère individuel est indiquée par le nombre de points ci-dessous :

Critères d'évaluation	Nombre maximal de points
Approche technique : <ul style="list-style-type: none">• Méthodologie, outils généraux proposés, modèle d'affaires (20 points)• Plan de mise en œuvre/plan de travail proposé (10 points)	30 points
Performances précédentes : <ul style="list-style-type: none">• Présentation de certificats d'accompagnement d'au moins deux organisations paysannes pour la collecte de données similaires dans le secteur de la noix de cajou (20 points)• Liste de l'expérience et des qualifications du personnel proposés pour mener à bien l'activité (20 points)	40 points
Proposition de coûts <ul style="list-style-type: none">• Coût des lignes budgétaires (20 points)• Alignement entre les lignes budgétaires et les objectifs de la mission (10 points)	30 points
Total des Points	100

Les propositions de meilleures offres sont demandées. Il est prévu que le prix sera décerné uniquement sur la base de ces propositions originales. Toutefois, l'ENFA se réserve le droit d'effectuer l'une ou l'autre des actions suivantes :

- L'ENCA peut mener des négociations avec tout offrant et/ou demander des éclaircissements à celui-ci avant l'attribution ;
- Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires qui peuvent répondre à toutes les exigences techniques de cet appel d'offres, le CNFA peut attribuer une adjudication partielle ou diviser l'attribution entre plusieurs entrepreneurs, si cela est dans le meilleur intérêt du projet PRO-Cashew ;
- Le CNFA peut annuler cet appel d'offres en tout temps.

Exigerest pour Propositions

L'attribution ne sera attribuée qu'à l'entité qui soumet une proposition en réponse à cet appel d'offres. L'AIICN n'attribuera pas de contrats à différents offrants, entités ou tiers autres que le ou les offrants sélectionnés. Le CNFA prévoit attribuer un contrat à prix fixe à l'offrant retenu.

2.4 Proposition de coûts : Les prix doivent être présentés en francs CFA. Les offrants sont tenus de soumettre les modalités de paiement proposées et le calendrier de paiement proposé, s'il y a lieu. Le défaut de soumettre les conditions de paiement proposées peut entraîner la disqualification de l'offre. Les offres doivent demeurer valides pendant au moins soixante (60) jours civils après la date limite de soumission. Les offrants sont priés de présenter leurs offres sur papier à en-tête officiel, conformément au format fourni à l'annexe 4.

2.5 Instructions relatives au format de la proposition : Toutes les propositions doivent être présentées conformément aux exigences suivantes :

- (a) Français ou Anglais
- b) Inclure le nom de la personne, de l'organisme ou de l'organisation, la date, le numéro de soumission et les numéros de page d'en-tête ou de pied de page dans l'ensemble du document.
- c) La proposition technique est présentée sous la forme prévue à l'annexe 3.
- d) La proposition de coûts doit être présentée selon le format prévu à l'annexe 4.

Une proposition complète comprendra les documents suivants :

- a) Une liste de contrôle des propositions (annexe 1).
- b) Une lettre d'accompagnement avec l'en-tête de l'entreprise, signée par un représentant autorisé du soumissionnaire (annexe 2).
- c) Une proposition technique complète répondant aux critères d'évaluation énoncés à la section 2.3 et au format fourni à l'annexe 3.
- d) Une proposition de coûts complète répondant aux conditions de la section 2.4, aux critères d'évaluation de la section 2.3 et au format fourni à l'annexe 4.
- e) Une copie de la licence commerciale/registre du commerce du soumissionnaire.
- f) CV de l'équipe proposée décrivant les expériences pertinentes en matière de collecte de données et de fixation du carbone afin de faciliter le suivi des opérations.
- g) Trois contacts pour les recommandations/référence d'organisations ou de particuliers pour lesquels l'offrant a effectué avec succès des travaux similaires.

Annexe 1 - Liste de vérification des soumissions et instructions de soumission

Pour aider les soumissionnaires à préparer leurs propositions, la liste de contrôle suivante résume la documentation à inclure dans une soumission en réponse à cette RFP :

- a) Une liste de contrôle des propositions (annexe 1).
- b) Une lettre d'accompagnement à en-tête de l'entreprise, signée par un représentant autorisé du soumissionnaire (annexe 2).
- c) Une proposition technique complète répondant aux critères d'évaluation énoncés à la section 2.3 et au format fourni à l'annexe 3.
- d) Une proposition de coûts complète répondant aux conditions de la section 2.4, aux critères d'évaluation de la section 2.3 et au format fourni à l'annexe 4.
- e) Une copie de la licence commerciale ou du registre du commerce du soumissionnaire.
- f) CV de l'équipe proposée décrivant les expériences pertinentes en matière de collecte de données et de fixation du carbone.
- g) Trois contacts pour les recommandations d'organisations ou de particuliers pour lesquels l'offrant a effectué avec succès des travaux similaires.

Exigerest pour Propositions

Annex 2 - Lettre d'accompagnement de l'offrant

La lettre d'accompagnement suivante doit être placée sur du papier à en-tête et complétée/signée/estampillée par un représentant autorisé à signer au nom de l'offrant

A: USDA Pro-Cashew

Cultiver de nouvelles frontières dans l'agriculture

Bâtiment LG, Avenue Boga Doudou, II Plateaux Vallon Abidjan

Référence : RFP_WA-02-001-2023

M. le responsable des achats :

Nous, soussignés, fournissons par la présente l'offre ci-jointe pour effectuer tous les travaux nécessaires à la réalisation des activités et des exigences décrites dans l'appel d'offres susmentionné. Veuillez trouver notre offre ci-jointe.

Nous reconnaissons et acceptons par la présente toutes les conditions, dispositions spéciales et instructions incluses dans l'offre susmentionnée. Nous certifions en outre que la société ci-dessous - ainsi que ses principaux gestionnaires et tous les produits et services offerts en réponse à la présente demande de propositions - sont éligibles pour participer à cet approvisionnement conformément aux conditions de cette demande et aux règlements de l'USDA.

De plus, nous certifions par la présente que, au meilleur de notre connaissance et de notre conviction :

- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec le personnel du projet CNFA ou Pro-Cashew ;
- Nous n'avons pas de relations étroites, familiales ou financières avec d'autres soumissionnaires qui soumettent des propositions en réponse à l'appel d'offres susmentionné ;
- Les prix de notre offre ont été fixés indépendamment, sans consultation, communication ou accord avec tout autre offrant ou concurrent dans le but de restreindre la concurrence.
- Toutes les informations contenues dans notre proposition et tous les documents justificatifs sont authentiques et exacts.
- Nous comprenons et acceptons les interdictions de la CNFA contre la fraude, la corruption et les pots-de-vin.
- Nous comprenons et acceptons les interdictions de la CNFA concernant le financement ou l'association avec des individus ou des organisations engagés dans des activités terroristes ou de traite de personnes.

Nous certifions par la présente que les déclarations, certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes.

Signature autorisée :

Date:

Nom du fournisseur :

Adresse de l'entrepreneur :

Téléphone:

Numéro d'identification fiscale :

Nom officiel associé au compte bancaire (pour le paiement):

Exigerest pour Propositions

Annex 3 - Proposition technique (Limite de pages – Max 10 pages)

Approche technique (30 points)

- Décrivez votre approche de la fourniture de services de compensation de la séquestration du carbone dans les plantations des producteurs bénéficiant des interventions PRO-Cashew ainsi que le suivi et la gestion de l'outil de collecte de données
- Sur quels éléments techniques allez-vous vous concentrer ? Quelle méthodologie utiliseriez-vous, si elle est différente de la méthodologie proposée ?
- Avez-vous un logiciel/une application existant utilisé pour gérer les données des agriculteurs, que ce soit dans le cadre de la séquestration des crédits carbone ou autre ?
- Comment vous assureriez-vous empiriquement que le résultat a un impact ?
- La proposition devrait fournir des détails sur l'analyse qui sera effectuée et indiquer clairement les détails de la gestion de la saisie des données, des contrôles de validation (logique et cohérence) et des autres activités de traitement des données.
- La proposition doit indiquer qui sera responsable de la conception de la demande/du suivi et doit décrire les sujets couverts, la durée acceptée et le soutien logistique et administratif requis.

Performances passées (40 points)

Énumérez les membres de l'équipe qui effectueront le travail et détaillez leur expérience et leurs qualifications (joindre des CV), voir le tableau ci-dessous. Veuillez indiquer qui gèrera l'équipe, quelles ressources de l'entreprise seront utilisées et les organisations partenaires avec lesquelles vous proposez de travailler. En outre, veuillez décrire brièvement les travaux antérieurs sur des activités similaires et fournir des certificats d'au moins deux organisations d'agriculteurs pour la collecte de données similaires dans le secteur de la noix de cajou.

<i>Noms du personnel</i>	<i>Profession</i>	<i>Domaine d'activité</i>	<i>Expériences</i>	<i>Fonction</i>	<i>Activités</i>

Annexe 4 – Proposition de coûts (30 points)

Le montant du budget demandé doit être lié aux objectifs du projet. Le demandeur doit allouer le budget en fonction des activités énumérées dans le cadre de référence du programme.

Le soumissionnaire doit fournir une proposition de coûts avec des éléments détaillés dans les catégories de coûts généraux. L'offrant peut suggérer des catégories de coûts supplémentaires si nécessaire, si les postes budgétaires ne relèvent pas d'une catégorie de coûts spécifique. Veuillez soumettre un budget pour chaque évaluation

**

Éléments de coût	Unité	Quantité	Coûts unitaires	Coût total	Notes
1. Personnel/Travail					
2. Équipement					
3. Transport					
4. Communications					
7. Autres coûts directs					

Exigences pour Propositions

TOTAL BUDGET					
---------------------	--	--	--	--	--

Note : Les modalités et le calendrier de paiement sont sujets à des négociations à la suite de l'évaluation des offres par le CNFA.

Exigerest pour Propositions

Annexe 5

5.1 Exigences en matière d'éthique et de conduite des affaires : L'ENFA s'engage à faire preuve d'intégrité dans l'approvisionnement et ne sélectionne ses fournisseurs qu'en fonction de critères commerciaux objectifs tels que le prix et le mérite technique.

Le CNFA ne tolère pas la fraude, la collusion entre les offrants, les propositions ou soumissions falsifiées, la corruption ou les pots-de-vin. Toute entreprise ou individu qui enfreint ces normes sera disqualifié de ce marché, exclu des futures opportunités d'achat, et pourra être signalé à la fois à USDA et au Bureau de l'Inspecteur général.

Il est strictement interdit aux employés et aux agents de l'AFIC de demander ou d'accepter de l'argent, des honoraires, des commissions, des crédits, des cadeaux, des gratifications, des objets de valeur ou une rémunération de vendeurs ou de fournisseurs actuels ou potentiels en échange ou en récompense d'affaires. Les employés et les agents qui se livrent à cette conduite sont susceptibles d'être licenciés et seront signalés à USDA et au Bureau de l'inspecteur général. De plus, le CNFA informera US DA et le Bureau de l'inspecteur général de toute offre d'argent, d'honoraires, de commissions, de crédit, de cadeaux, de pourboires, d'objets de valeur ou de compensation d'un fournisseur pour obtenir des affaires.

Les soumissionnaires qui répondent à la présente DP doivent inclure les éléments suivants dans la soumission de la proposition :

- Divulguer toute relation étroite, familiale ou financière avec l'ENCA ou le personnel du projet. Par exemple, si le cousin d'un offrant est employé par le projet, l'offrant doit l'indiquer.
- Divulguer toute relation familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires qui soumettent des propositions. Par exemple, si le père de l'offrant est propriétaire d'une entreprise qui soumet une autre proposition, l'offrant doit l'indiquer.
- Certifier que les prix de l'offre ont été établis de manière indépendante, sans consultation, communication ou accord avec un autre offrant ou concurrent dans le but de restreindre la concurrence.
- Certifier que tous les renseignements contenus dans la proposition et tous les documents à l'appui sont authentiques et exacts.
- Certifier la compréhension et l'acceptation des interdictions de l'ENFA contre la fraude, la corruption et les pots-de-vin.

Veillez contacter PRO-Cashew Project pour toute question ou préoccupation concernant les informations ci-dessus ou pour signaler toute violation potentielle. Les violations potentielles peuvent également être signalées directement à l'AICN par courriel à FraudHotline@cnfa.org ou vous pouvez faire un signalement anonyme en appelant la ligne d'assistance mondiale des plaintes du CNFA au 202-991-0931.

5.2 Modalités : La présente sollicitation est assujettie aux modalités générales de l'AIC. Toute récompense résultante sera régie par les présentes conditions générales ; Une copie des conditions générales complètes est disponible sur demande. Veuillez noter que les conditions générales suivantes s'appliqueront :

- (a) Les modalités de paiement standard de l'ENFA sont nettes 30 jours après la réception et l'acceptation de tout produit ou livrable. Le paiement ne sera versé qu'à l'entité qui soumet l'offre en réponse à la présente DP et identifiée dans la sentence qui en résulte ; Le paiement ne sera pas émis à un tiers.
- (b) Aucune marchandise ou aucun service ne peut être fourni qui est fabriqué ou assemblé dans, expédié de, transporté par ou impliquant autrement l'un des pays suivants : Cuba, Iran, Corée du Nord, Syrie.

Exigerest pour Propositions

- (c) Tout transport aérien ou maritime international effectué en vertu d'une attribution résultant de la présente DP doit avoir lieu sur des transporteurs ou des navires battant pavillon américain.
- (d) La législation des États-Unis interdit les transactions avec des individus et des organisations associés au terrorisme, ainsi que la fourniture de ressources et d'un appui à ces personnes. Le fournisseur en vertu de toute attribution résultant de la présente DP doit s'assurer du respect de ces lois.
- (e) La loi des États-Unis interdit de se livrer à toute activité liée à la traite des personnes. Le fournisseur en vertu de toute attribution résultant de la présente DP doit s'assurer du respect de ces lois.
- (f) Le titre de propriété de toute marchandise fournie en vertu d'une sentence résultant de la présente DP sera transféré à l'ENFA après la livraison et l'acceptation des marchandises par la CNFA. Le risque de perte, de blessure ou de destruction des marchandises est assumé par l'offrant jusqu'à ce que le titre de propriété passe à CNFA.
- (g) Il est interdit à l'offrant de fournir certains équipements ou services de télécommunications en tant que composant substantiel ou essentiel de tout système, ou en tant que technologie critique dans le cadre de tout système, produits par les sociétés visées suivantes, ainsi que leurs filiales et sociétés affiliées, dans le cadre de l'exécution de toute récompense résultante : Huawei Technologies Company ; ZTE Corporation; Hytera Communications Corporation; Hangzhou Hikvision Digital Technology Company; Dahua Technology Company; et toute autre société déterminée par le gouvernement des États-Unis. L'offrant certifie qu'il ne fournira pas d'équipement ou de services de télécommunications couverts à l'ENFA en exécution de l'attribution subséquente. Si du matériel ou des services de télécommunication visés sont offerts, l'offrant doit les divulguer.

5.3 Avis de non-responsabilité : Il s'agit uniquement d'une demande de propositions. La publication de cet appel d'offres n'oblige en aucun cas le CNFA, le projet PRO-Cashew ou USDA à attribuer ou à payer les coûts engagés par les offrants potentiels dans la préparation et la soumission d'une offre. De plus :

- (a) L'AIICN peut annuler la DP et ne pas l'attribuer ;
- (b) L'AIICN peut rejeter une ou toutes les réponses reçues ;
- (c) La publication d'une DP ne constitue pas un engagement d'attribution de la part de l'AIIC ;
- (d) L'ENCF se réserve le droit de disqualifier toute offre en raison du non-respect par l'offrant des instructions relatives à la DP;
- (e) L'ENFA n'indemniser pas les soumissionnaires pour leur réponse à la demande de propositions;
- (f) L'AIICN se réserve le droit d'attribuer des prix en fonction de l'évaluation initiale des offres sans autre discussion;
- (g) L'AIICN peut négocier avec les offrants présélectionnés pour obtenir leur meilleure offre finale;
- (h) Le CNFA se réserve le droit de commander des quantités ou des unités supplémentaires auprès de l'offrant sélectionné;
- (i) L'AIICN peut relancer la demande de soumissions ou émettre des modifications officielles révisant les spécifications initiales de la DP et les critères d'évaluation avant ou après la réception des propositions;
- (j) L'ENFA peut modifier les spécifications sans émettre d'avis officiel à tous les offrants lorsque les révisions sont sans importance pour la portée de la DP;
- (k) L'AIICN peut choisir de n'attribuer qu'une partie des activités visées par la DP ou d'attribuer plusieurs prix en fonction de plusieurs activités de la DP;
- (l) L'ENCF se réserve le droit de renoncer aux lacunes mineures de la proposition qui peuvent être corrigées avant la décision d'attribution afin de promouvoir la concurrence;
- (m) L'AIICN communiquera avec tous les soumissionnaires pour confirmer la personne-ressource, l'adresse et que la soumission a été soumise pour la présente DP;
- (n) L'ENFA communiquera avec tous les soumissionnaires pour les informer s'ils ont été sélectionnés ou non;

Exigerest pour Propositions

En soumettant une réponse à cette demande de propositions, les offrants comprennent que USDA n'est pas partie à cette sollicitation et l'offrant accepte que toute protestation en vertu des présentes doit être présentée – par écrit avec des explications complètes – au projet PRO-Cashew pour examen. USDA ne tiendra pas compte des protestations concernant les achats effectués par les partenaires de mise en œuvre. L'ICFA, à sa seule discrétion, prendra une décision finale sur toute contestation de cet approvisionnement.

5.4 Source/nationalité/fabrication : Tous les biens et services offerts en réponse à la présente DP ou fournis dans le cadre de toute attribution subséquente doivent être conformes au Code of Federal Regulations (CFR) des États-Unis, [22 CFR §228](#).

Les offrants ne peuvent pas offrir ou fournir des marchandises ou des services qui sont fabriqués ou assemblés dans, expédiés, transportés par l'un ou l'autre des pays suivants : Cuba, Iran, Corée du Nord et Syrie.

5.5 Taxes et TVA: En tant qu'organisation qui met en œuvre un projet pour le compte de USD A, le CNFA est exonéré de la TVA, des droits de douane ou des frais, de la taxe d'accise, de la taxe de circulation ou de toute autre forme de taxe ou de tarif pour les biens et services achetés pour les activités financées par USD A. En tant que tel, le CNFA est exonéré de la TVA, des droits de douane ou des frais, de la taxe d'accise, de la taxe routière et de toute autre forme de taxe ou de tarif pour les biens et services achetés pour les activités financées par USD A. À ce titre, les offrants acceptent d'exclure la TVA ou toute taxe ou frais similaires de sa proposition de coûts.

5.6 Admissibilité : En soumettant une offre en réponse à la présente demande de propositions, l'offrant certifie que lui-même et ses principaux dirigeants ne sont pas exclus, suspendus ou autrement considérés comme inadmissibles à une récompense par le gouvernement des États-Unis. Le CNFA n'attribuera pas de contrat à une entreprise exclue, suspendue ou considérée comme inadmissible par le gouvernement des États-Unis.

5.7 Livraison : S.O.

5.8 Garantie: N/A